

Annonce



2022-04

Objet : Formulaire électronique de renonciation

Date : Le 30 mars 2022

La Canadian Association of Rallysport a été avisée par son fournisseur d'assurance—Stoneridge Specialty Insurance—qu'il délaisse l'utilisation des formulaires de renonciation papier immédiatement et qu'il requiert l'usage du formulaire électronique de renonciation pour tous les événements sanctionnés par CARS. Voici des extraits du document reçu :

« Comme industrie, nous devons délaisser les formulaires de renonciation sous leur forme papier. Il faut les entreposer pour une période de temps déterminée et c'est encombrant. Il est aussi difficile de les conserver en bon état et encore plus difficile de les retrouver lorsqu'une réclamation est faite, des années après l'incident. C'est pourquoi les formulaires de renonciation papier ne sont désormais plus acceptés. L'usage d'un formulaire papier pourrait annuler votre police d'assurance.

Stoneridge Specialty Insurance est heureuse d'annoncer qu'elle a pris des arrangements avec Speedwaiver pour vous offrir ce service sans **AUCUNS FRAIS DE VOTRE PART**.

Nous vous encourageons à visiter leur site <https://speedwaiver.com/stoneridge> pour créer votre compte. Lorsque ce sera fait, vous pourrez y inscrire tous vos événements pour l'année 2022, ou les inscrire un à la fois si vous préférez. Vous pourrez ensuite créer un lien à l'usage de vos participants. **Tous les participants doivent remplir le Formulaire de renonciation en ligne et fournir la preuve qu'ils l'ont rempli. C'est une exigence de la police d'assurance pour que la couverture soit entérinée.** SmartWaiver met à votre disposition de nombreux outils de gestion pour savoir qui s'est déjà inscrit à votre événement. Nous vous recommandons fortement de passer quelque temps à vous familiariser avec ce système et ses outils avant votre premier événement.

Stoneridge Specialty Insurance est conscient que ce fournisseur de formulaire électronique peut ne pas convenir à tous nos clients. Si vous préférez utiliser un autre système ou fournisseur de formulaire électronique, veuillez communiquer avec notre

bureau pour savoir si nous acceptons et approuvons leur service. SmartWaiver est le seul fournisseur de service approuvé par la compagnie d'assurance qui est offert sans frais. Le coût d'un fournisseur autre que Speedwaiver sera à vos frais.

Désormais la compagnie d'assurance n'acceptera plus les formulaires de renonciation papier. Vous devez utiliser le formulaire de renonciation électronique. Ne pas vous conformer à cette mise à jour des termes et conditions pourrait faire annuler votre police d'assurance. »

Speedwaiver.com est affilié à MotorsportReg.com et, par extension, à Haggerty. Pour les clubs qui utilisent déjà Motorsportreg comme système d'inscription, lorsque vous vous inscrivez à Speedwaiver, votre compte est lié au service de Speedwaiver. Les événements n'ont pas besoin d'utiliser ce système d'inscription pour avoir accès Speedwaiver, mais ils peuvent partager le lien vers Speedwaiver avec leurs participants et travailleurs pour remplir le formulaire électronique. Le formulaire pour le consentement des parents de mineurs devra aussi être rempli en ligne.

Speedwaiver n'a pas encore de formulaire de renonciation en français dans son système pour les rallyes du Québec. Les rallyes du Québec et les rallyes qui accueillent des compétiteurs francophones continueront d'utiliser le formulaire de renonciation en français en papier. Si vous croyez ne pas pouvoir entreposer ces formulaires pendant sept (7) ans, veuillez les envoyer au bureau de CARS pour entreposage. Stoneridge travaille à y remédier, mais il semble peu probable que le système Speedwaiver pourra être utilisé pour les rallyes du Québec pendant la première partie de la saison 2022. Veuillez communiquer avec votre directeur régional pour avoir des informations plus à jour en préparant vos événements.

Merci,

Debbie Dyer
Directrice administrative de CARS